

## UNE DÉFENSE CONSTANTE DES INTÉRÊTS DE LA PROFESSION

En qualité de spécialiste de la maintenance et des services en efficacité énergétique, vous appartenez à une profession dont le SYNASAV défend les intérêts avec force et conviction. Pour mener à bien cette défense, le SYNASAV agit à différents degrés.

Le SYNASAV est membre de :



### Animation du « Club des partenaires SYNASAV »

Composé d'entreprises de services, de fournisseurs d'énergie, d'industriels, de distributeurs et de fournisseurs de pièces, ce Club permet de mener des réflexions thématiques en fonction des besoins des entreprises de maintenance et des évolutions réglementaires.

### Actions et campagnes de sensibilisation

Le SYNASAV mène des actions ciblées avec ses partenaires comme, par exemple, avec GRDF au travers de la campagne de sensibilisation sur les intérêts de l'entretien annuel des chaudières, et la campagne « poêles et cheminées au gaz naturel »...

Le Syndicat conduit également des campagnes nationales de communication sur l'entretien annuel des chaudières, le recrutement des techniciens...

### Présence auprès des pouvoirs publics

Le SYNASAV est l'un des interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics et des services de l'État (Direction générale du travail), DGEC (Direction Générale de l'Énergie et du Climat).

### Réalisation d'études et d'enquêtes

Le SYNASAV mène des enquêtes et des études nationales sur la profession, les comportements clients, l'évolution des marchés...

### Organisation de séminaires

Le SYNASAV organise des séminaires professionnels thématiques adhérents/partenaires. Ces rencontres portent sur l'évolution des comportements clients, le numérique ou encore les évolutions technologiques...



# SYNASAV

Siège administratif : 2, place de la Gare - 37700 Saint-Pierre-des-Corps

Siège social : 28, rue de la Pépinière - 75008 Paris

Tél. **02 47 63 02 71** - Fax : 02 47 63 02 69

E-mail : [accueil@synasav.fr](mailto:accueil@synasav.fr)

[www.synasav.fr](http://www.synasav.fr)

[www.je-fais-entretenir-ma-chaudiere.com](http://www.je-fais-entretenir-ma-chaudiere.com)

[twitter.com/SYNASAV](https://twitter.com/SYNASAV)



Avec le **SYNASAV** à vos côtés  
**votre performance monte en puissance**



# SYNASAV

SYNDICAT NATIONAL DE LA MAINTENANCE ET DES SERVICES EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



# SYNASAV

## ACCOMPAGNER, CONSEILLER, FORMER

Le **Syndicat National de la Maintenance et des Services en Efficacité Énergétique** (SYNASAV) regroupe et anime le réseau des professionnels de la maintenance et des services en efficacité énergétique, tant sur les marchés individuels que collectifs : chauffage, eau chaude sanitaire, gaz, fioul, électricité ou EnR, climatisation, ventilation, multi services.

Que vous soyez **artisan, gérant de TPE/PME, dirigeant de groupes nationaux ou régionaux**, le **SYNASAV** vous informe et vous accompagne tout au long de l'année dans vos démarches qualité et de qualification. Il assure également la formation de vos techniciens.

Avec le **SYNASAV** à vos côtés, vous êtes certain que vos compétences montent en puissance.

## UNE ADHÉSION À AVANTAGES MULTIPLES

En adhérant au SYNASAV, vous bénéficiez directement de tout un écosystème et de très nombreux avantages qui donnent à votre entreprise, et à vos techniciens, une reconnaissance et une crédibilité immédiates. Vous disposez alors de précieux atouts pour conquérir des marchés et rassurer les donneurs d'ordre.



### Adhérer pour **s'informer**

Une équipe administrative disponible du lundi au vendredi de 08h00 à 12h15 et de 13h15 à 17h30.

Une assistance avec un nombre d'appels illimité pour toutes vos questions d'ordre :

- Technique (gaz, fioul, électricité, solaire et EnR)
- Juridique, fiscale et sociale

Un abonnement à l'« alerte actualité SYNASAV » de la profession. C'est l'outil idéal pour être informé, par e-mail, sur l'actualité de la profession et la vie des entreprises.

Un abonnement au compte Twitter du syndicat :

<https://twitter.com/SYNASAV>.

### Adhérer pour **rassurer**

Avec le référencement MEDICYS/SYNASAV, vous respectez l'obligation de « mise à disposition gratuite des clients d'un système de médiation des litiges de la consommation », sous réserve d'y faire référence sur les documents commerciaux et dans vos conditions générales de vente.

### Adhérer pour **communiquer**

Mise à disposition d'un kit de communication vidéo à destination des consommateurs, utilisables sur votre site Internet.

### Adhérer pour **se faire connaître**

Référencement du ou des sites de l'entreprise sur les annuaires des sites Internet administrés par le SYNASAV :

[www.synasav.fr](http://www.synasav.fr)

[www.je-fais-entretenir-ma-chaudiere.com](http://www.je-fais-entretenir-ma-chaudiere.com)

### Adhérer pour **gagner du temps**

Possibilité de commander des documents prêts à l'usage (auto-carbonés / liasse double exemplaire client-entreprise / personnalisables), au contenu fiable notamment sur le plan juridique :

- « attestations d'entretien annuel »

(conformes à l'arrêté de 2009)

- « contrats d'entretien »

conformes aux normes AFNOR 50-010 (gaz) et 50-011 (fioul)

### Adhérer pour **protéger**

Parce qu'il est essentiel de protéger vos salariés et de prendre en compte la pénibilité au travail, le SYNASAV met à votre disposition le « référentiel pénibilité » FEDENE - SYNASAV.

### Adhérer pour **se qualifier et être certifié**

Le SYNASAV gère l'attribution de qualifications et d'appellations professionnelles, mais aussi de certifications de services. Vous bénéficiez ainsi du tarif préférentiel pour les démarches qualité :

- **PG** (Professionnel du Gaz)
- **PMG** (Professionnel Maintenance Gaz)
- **QUALISAV®** (Qualification professionnelle « maintenance/SAV des appareils »)
- **QUALICERT** (Certification de services)
- **RGE** (Reconnu garant de l'environnement).

### Adhérer pour **échanger et agir**

Vous avez accès aux actions régionales développées par l'équipe régionale, de même qu'aux réunions nationales et régionales SYNASAV (assemblées générales, élections, séminaires, congrès, vie régionale...).

Vous profitez des relations privilégiées avec les membres du Club des partenaires SYNASAV.



## QUALISAV®, la reconnaissance de toutes vos compétences

Uniquement délivrée par le **SYNASAV**, **QUALISAV®** est la seule qualification professionnelle des entreprises de maintenance et de services en efficacité énergétique. Précieux sésame, **QUALISAV®** garantit à la fois vos compétences, votre maîtrise technique et votre respect des normes en vigueur. A la clef, une crédibilité très forte auprès de vos clients et de vos donneurs d'ordre.

### Une qualification pour l'entreprise...

Ouverte à toutes les entreprises, cette qualification est délivrée pour une année, et ce afin de tenir compte de l'évolution des effectifs. Pour obtenir la qualification **QUALISAV®**, 100 % des techniciens de l'entreprise doivent avoir réussi les tests et être inscrits au répertoire national.

### ... et pour chaque technicien

Tout technicien ayant obtenu son attestation **QUALISAV®** la conserve, même s'il change d'employeur. C'est un atout certain en termes de mobilité professionnelle.